

**144**

# Dossier de presse

## Concept INSTANT VIEW



**144**

**OCVS**

organisation cantonale  
valaisanne des secours

**KWRO**

kantonale walliser  
rettungsorganisation



# L'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS)

« Chef d'orchestre du secours préhospitalier valaisan depuis 1997 »

## La tradition du secours sanitaire valaisan

Toute personne malade, accidentée ou en détresse doit recevoir des secours adaptés aussi rapidement que possible, quel que soit l'endroit où elle se trouve. La tâche est belle, mais le Valais est grand, et surtout très montagneux ! Les reliefs alpins, et les dangers qu'ils représentent, sont ainsi à l'origine de l'organisation des secours sanitaires en Valais.

Des pionniers bénévoles d'antan – citons notamment les colonnes de secours du Club Alpin Suisse (CAS), mais aussi le sauvetage aérien et ses atterrissages sur des glaciers –, jusqu'aux importants dispositifs sanitaires et préhospitaliers actuellement en place, le développement du secours sanitaire valaisan s'est fait de manière empirique et progressive (tant sur le plan

des compétences humaines et techniques qu'au niveau de l'harmonisation et de la centralisation de la coordination des ressources préhospitalières) jusqu'à l'adoption de la Loi sur l'organisation des secours sanitaires, en 1996.

L'entrée en vigueur de la loi va ainsi déboucher sur la fondation, en 1997, de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) et de la Centrale d'engagement du 144. Les entreprises privées actives dans le secours sanitaire deviennent alors des entreprises d'intérêt public, avec des responsabilités clairement définies sur le plan légal, et un chef d'orchestre est nommé pour assurer la coordination de l'ensemble du dispositif préhospitalier valaisan, à savoir l'OCVS.

## Mandat et tâches confiées par l'Etat du Valais

Depuis 1997, l'OCVS est ainsi l'unique organisation préhospitalière de Suisse à gérer et coordonner l'ensemble des partenaires du secours sanitaire existant sur un territoire cantonal.

En chiffres, cela représente près de 3'500 professionnels et miliciens actifs au sein de 30 organisations et entreprises du sauvetage préhospitalier différentes, du médecin urgentiste au conducteur de chien d'avalanche, en passant par les ambulanciers, les psychologues d'urgence ou encore les intervenants du sauvetage hélicoptéré.



### Les missions confiées à l'OCVS par l'Etat du Valais, conformément à la loi et à l'ordonnance sur l'organisation des secours sanitaires (révisée en 2016), sont :

- Le bon fonctionnement et la prise en charge de tous les appels sanitaires d'urgence en Valais (n° 144), 24h/24 et 7j/7, du déclenchement de l'intervention jusqu'à la prise en charge du patient à l'hôpital et la rédaction du rapport de régulation.
- La garantie du bon déroulement des opérations (engagement et coordination des forces d'interventions préhospitalières) jusqu'à l'accomplissement de la mission.
- La formation initiale et continue de tous les partenaires du 144 (professionnels et miliciens) et du personnel de la centrale d'engagement de l'OCVS (les régulateurs d'urgences sanitaires), ainsi que le contrôle qualité des prestations fournies.
- L'évaluation et la mise à jour, le cas échéant, des ressources nécessaires (tant sur le plan matériel et technologique qu'au niveau des compétences humaines) et des procédures d'intervention.
- La mise en œuvre de la planification sanitaire, en fonction des décisions prises par le Conseil d'Etat valaisan.

## « Le patient est au centre de nos préoccupations »

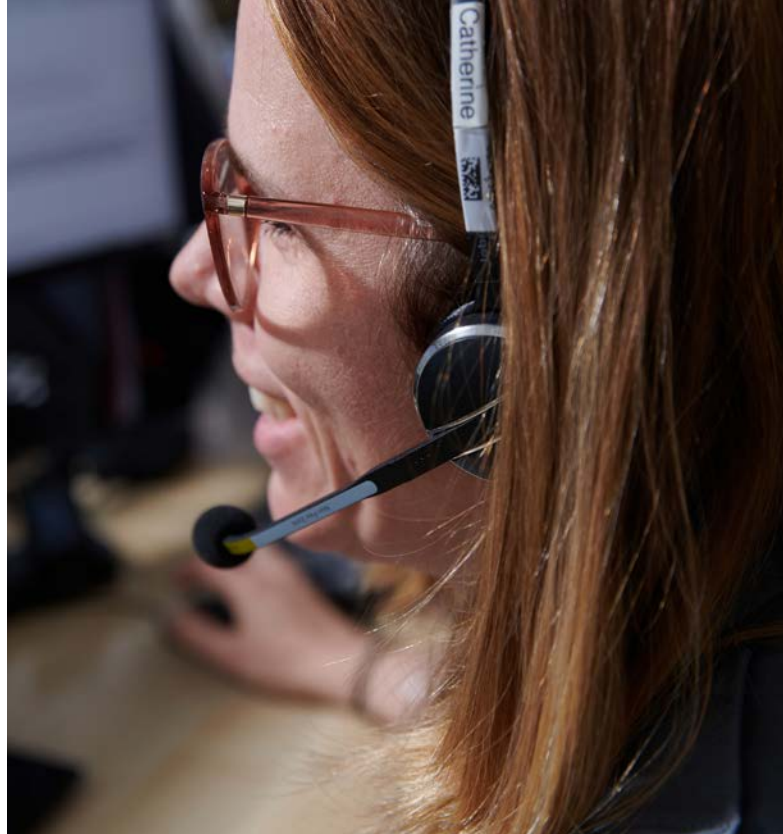
Les activités de l'OCVS ne se résument pas aux missions qui lui sont confiées par l'Etat du Valais. L'OCVS s'engage en effet à tout mettre en œuvre, en s'appuyant sur un environnement socio-démographique et des exigences en constante évolution, pour renforcer encore la qualité et l'efficacité de la prise en charge du patient.

Dans cette perspective, l'OCVS entretient ainsi une culture d'entreprise axée sur l'innovation et l'amélioration continue, sans oublier des valeurs telles que l'équité de traitement et l'efficacité, tant au niveau organisationnel que sur le plan opérationnel. « Cet état d'esprit nous permet de saisir et d'étudier toutes les opportunités, notamment technologiques, qui sont susceptibles de répondre à nos engagements », se félicite le Dr Jean-Marc Bellagamba, Directeur de l'OCVS.

## De l'OCVS à l'E-OCVS...

Cette réflexion, et la volonté de l'OCVS d'assurer une veille technologique, se concrétise régulièrement avec le lancement de projets sanitaires pilotes. Une fois les projets testés, validés et documentés, l'OCVS passe à la phase opérationnelle, en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires du secours préhospitalier valaisan.

Entre autres réalisations, le lancement du projet INSTANT VIEW, qui s'intègre dans le développement progressif



de la télémédecine, témoigne ainsi des compétences et des engagements dont fait preuve l'OCVS. « Une évolution contrôlée des connaissances et de la technique nous permet ainsi d'éviter de devoir affronter un jour une révolution structurelle et technologique, et cela en ne perdant jamais de vue l'intérêt supérieur du patient », conclut le Dr Jean-Marc Bellagamba.



# L'OCVS en quelques chiffres-clés

## 1997

Création de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS) et de la centrale d'engagement 144. L'OCVS est l'unique organisation préhospitalière de Suisse à gérer et coordonner l'ensemble des partenaires existant sur un territoire cantonal. Cette spécificité, qui témoigne des compétences de cet établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, perdure à ce jour.



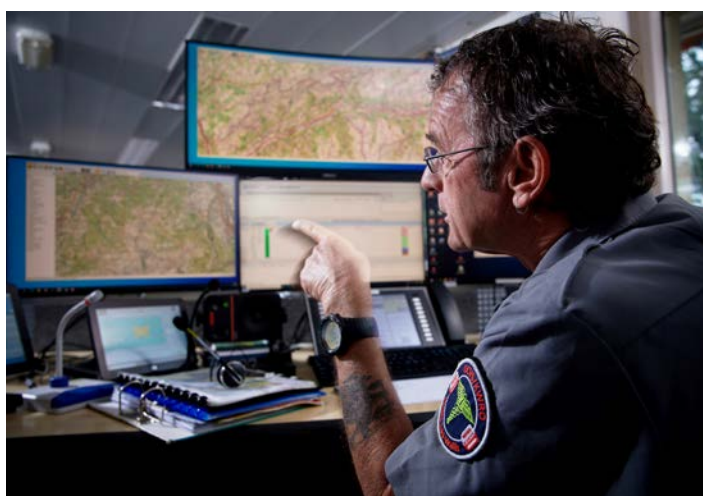
144

**OCVS**

organisation cantonale  
valaisanne des secours

**KWRO**

kantonale walliser  
rettungsorganisation



## 144

C'est le « cœur de métier » de l'OCVS. Le personnel de la centrale d'engagement 144 (des régulateurs d'urgences sanitaires dans le jargon du secours sanitaire) répondent à près de 50'000 appels par année (24h/24 et 7j/7). Des compétences et de la maîtrise émotionnelle dont ces professionnels font preuve dépend le succès des quelque 25'000 interventions assurées chaque année par les secours valaisans. La centrale 144 de l'OCVS est le véritable cordon ombilical du secours en Valais.

## 300

Chef d'orchestre du secours sanitaire valaisan, l'OCVS peut s'appuyer sur un réseau de près de 300 intervenants sanitaires professionnels : dont les sociétés d'ambulances, les secours hélicoptérés, les SMUR (Service mobile d'urgences et de réanimation) et les SMUP (Service Médical d'Urgence et de Proximité).



## et 3'000

L'OCVS engage et coordonne également les interventions assurées par près de 3'000 miliciens dans tout le canton. Citons entre autres les conducteurs de chien, spéléologues, secours aquatiques, psychologues d'urgence, sauveteurs spécialisés, sauveteurs des régions, First Responders, ainsi que les Public Responders, dans le cadre de la mise en place du réseau de défibrillateurs et de premiers secouristes bénévoles de Cœur Wallis.

# Le concept INSTANT VIEW



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les régulateurs d'urgences sanitaires de la centrale 144 de l'OCVS disposent d'un logiciel, baptisé INSTANT VIEW, qui permet d'accéder rapidement et sans difficulté, tout en maintenant le contact vocal, à la caméra du smartphone de l'appelant. Ce dernier devient ainsi « les yeux du régulateur de la centrale 144 », ce qui permet d'évaluer avec plus de précision et d'objectivité la gravité de la situation, sachant « qu'une image vaut mieux que mille mots ».

## Phase pilote couronnée de succès

Depuis le lancement de la phase pilote, les régulateurs d'urgences sanitaires de l'OCVS ont eu recours à plus de 350 reprises à l'assistance vidéo, dans la majeure partie des cas pour procéder à une évaluation clinique du patient et, le cas échéant, assister l'appelant sur les gestes de premiers secours à prodiguer. « Le régulateur d'urgences a par exemple la possibilité d'afficher sur l'écran du téléphone portable un document, comme le schéma de la position latérale de sécurité par exemple, mais aussi de diffuser une vidéo explicative expliquant comment poser un garrot ou réaliser un massage cardiaque », explique Alexandre Briguët, chef du service opérationnel de l'OCVS et responsable de la Centrale d'engagement du 144.

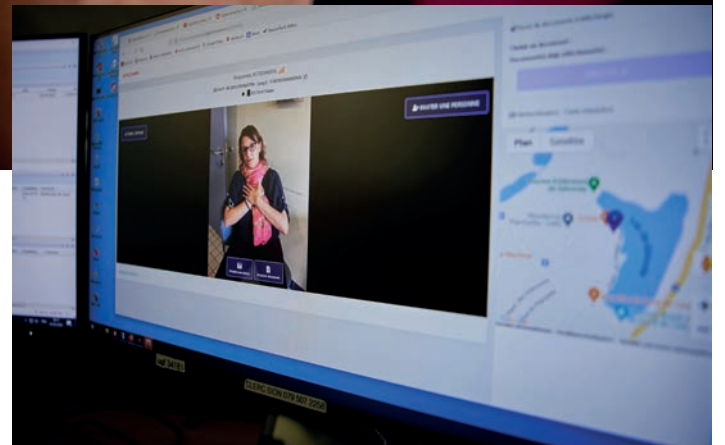
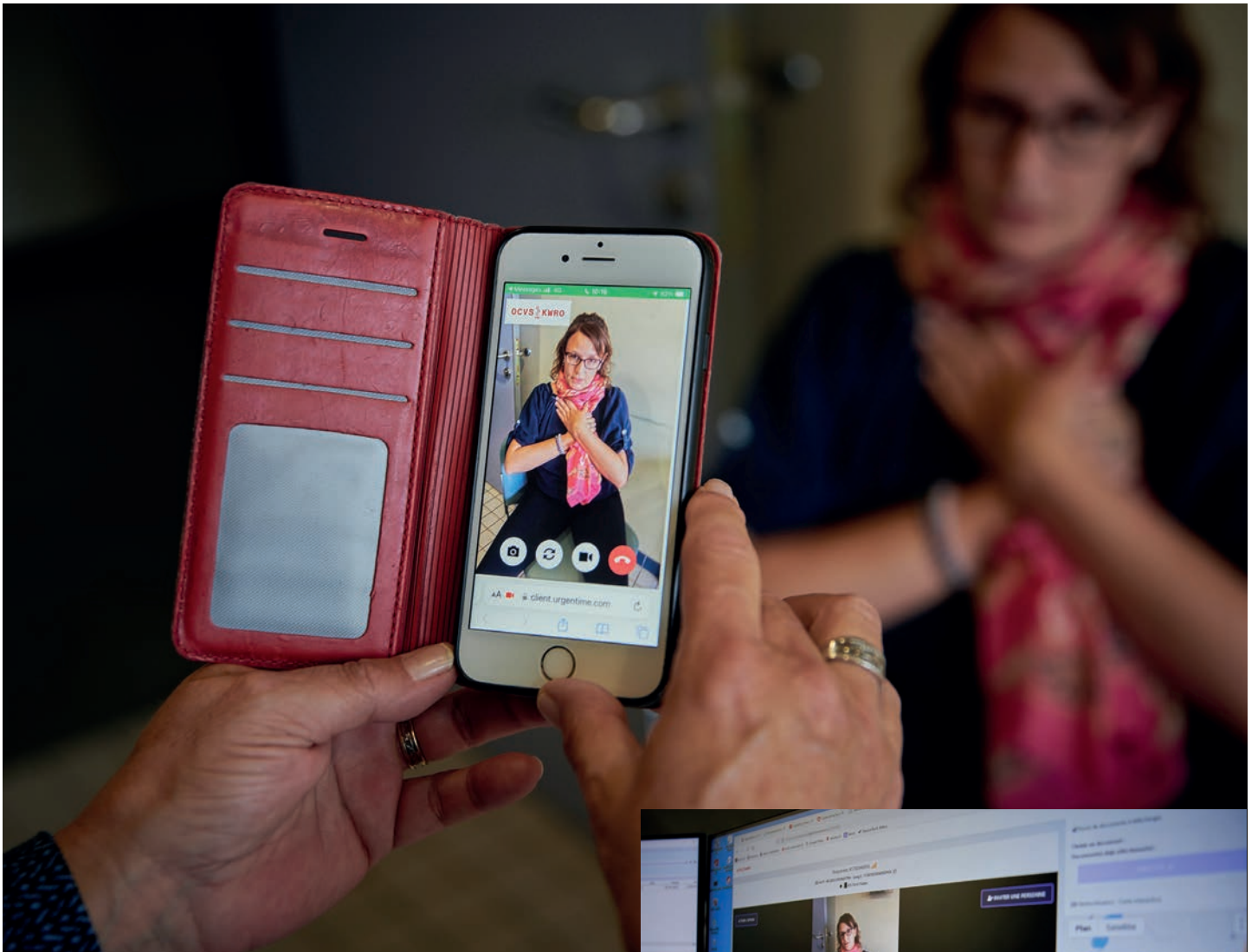


Alexandre Briguët, chef du service opérationnel de l'OCVS.

### Utilisation simple et sécurisée

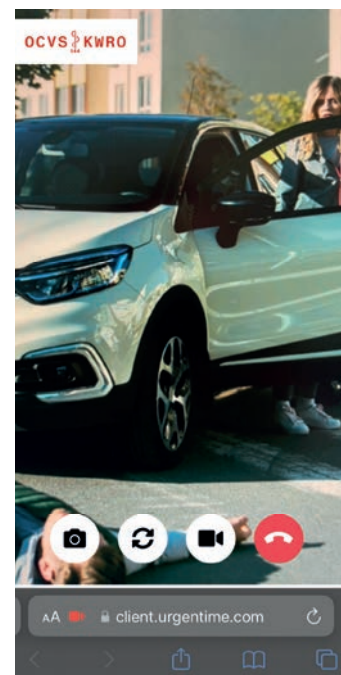
L'utilisation de cet outil, qui s'intègre dans le développement progressif de la télémédecine, ne nécessite pas de compétences particulières de la part des utilisateurs, ni un téléchargement préalable d'une application ou d'un logiciel téléphonique. « Le régulateur envoie un SMS à l'appelant. Il lui suffit dès lors d'activer le lien et d'accepter l'appel », ajoute encore Alexandre Briguët. La connexion est jugée « bonne » dans plus de 90% des cas, une statistique qui confirme clairement la fiabilité du logiciel. La confidentialité des données est d'autre part garantie, la connexion étant sécurisée et l'ensemble des informations entièrement cryptées dans le respect des niveaux de sécurité requis pour le traitement d'informations médicales.





Autre avantage non négligeable de ce logiciel commercialisé par l'entreprise française Prescom ([www.prescom.fr](http://www.prescom.fr)) : la possibilité, dans l'hypothèse où le régulateur le souhaite, et en fonction de la complexité de la situation, de disposer d'une expertise médicale, en invitant un médecin à rejoindre la conférence téléphonique.

Les témoignages transmis par les régulateurs d'urgences confirment la réelle plus-value de l'assistance vidéo, car elle contribue clairement à renforcer la qualité de la prise en charge du patient. « Accéder à une image en temps réel permet à la Centrale 144 de disposer d'informations supplémentaires qui auront dans certains cas un impact sur le pronostic fonctionnel ou vital des patients. Cela permet également de valider des prises de décision comme le choix des moyens d'intervention à engager, en fonction de l'urgence sanitaire certes, mais aussi de la configuration des lieux de l'accident », ajoute Alexandre Briguet. Pour l'appelant, le recours à l'image facilite clairement la communication et les échanges d'informations avec le régulateur d'urgences, ce qui contribue par ailleurs à le rassurer.

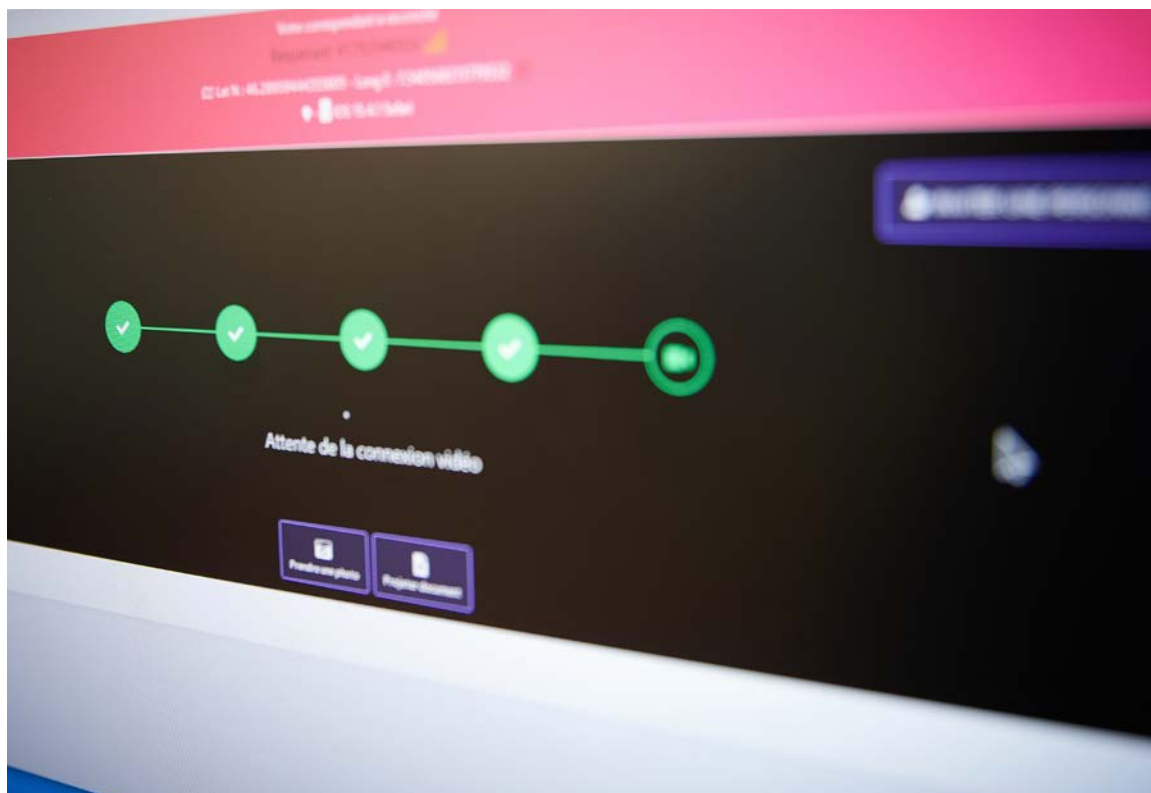


## Déploiement de ce concept de télémédecine



Dr Jean-Marc Bellagamba,  
directeur de l'OCVS.

Fort du succès de la phase pilote, le recours au logiciel « INSTANT VIEW » va désormais se généraliser à la centrale d'engagement 144, sur la base d'une procédure très précise. Le concept développé et documenté par l'OCVS va d'autre part être mis rapidement à la disposition du SMUR. Les unités du SMUR (Chablais, Martigny, Sion et Viège) sont engagées en renfort médical des services d'ambulances lors de cas graves.



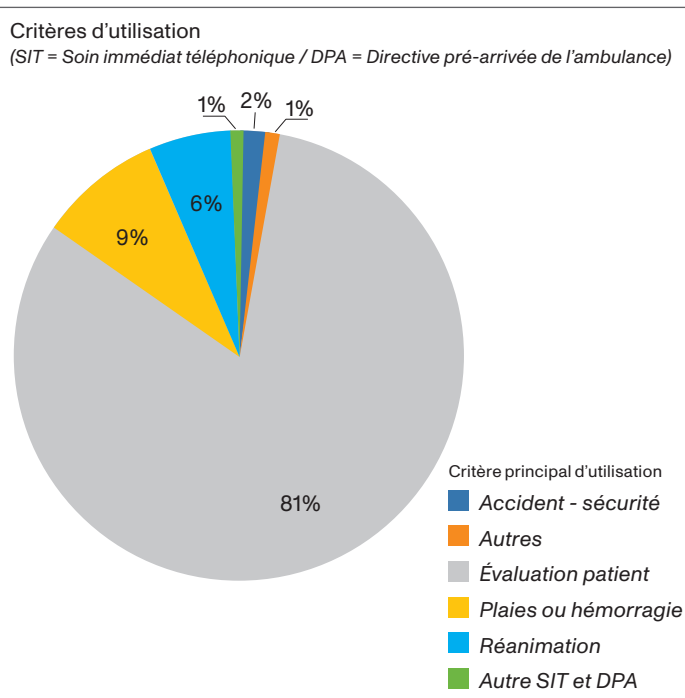
À plus long terme, l'OCVS, qui s'engage en faveur d'une prise en charge toujours plus efficace et efficiente du patient, a l'ambition d'étendre et pérenniser ce concept (documentation et formation) à l'ensemble des partenaires du secours préhospitalier et hospitalier du canton.

### **INSTANT VIEW : des régulateurs d'urgences du 144, à Sierre, en parlent...**

« Cet outil est très précieux, notamment lorsque je suis confronté à un patient qui présente une hémorragie, des troubles de l'état de conscience ou encore des problèmes respiratoires. Le témoin de la scène est souvent dans un état de stress qui est bien compréhensible et l'image me permet non seulement de mieux appréhender la situation, mais aussi de rassurer l'appelant. »

« Une coupure à l'arcade sourcilière est souvent très impressionnante, car elle saigne beaucoup. Sur la base de l'image, j'ai pu rassurer l'appelant et lui expliquer qu'une simple compresse était suffisante pour arrêter l'hémorragie. L'image m'a permis également de vérifier si la pose de points de suture était nécessaire et m'assurer que l'intervention d'une ambulance n'était pas justifiée. »

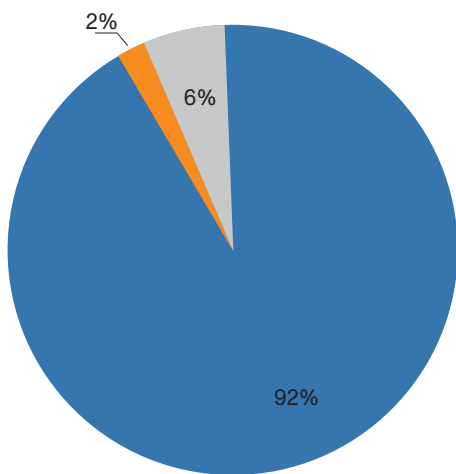
« Le recours à l'image m'a notamment permis de m'assurer que les conditions météorologiques en montagne étaient suffisamment bonnes pour que l'hélicoptère puisse se poser. »



Dans plus de 80 % des cas le logiciel INSTANT VIEW est utilisé pour renforcer l'évaluation clinique du patient.



État de la connexion

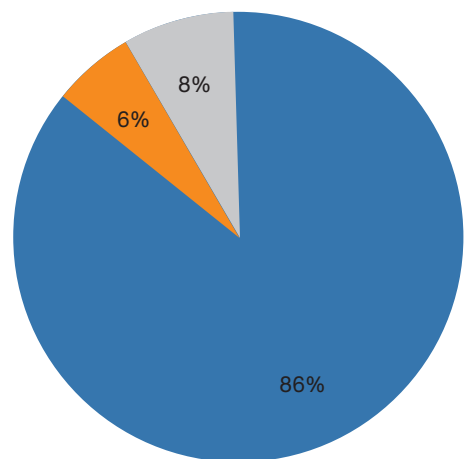


État de la connexion

■ Bonne ■ Faible ■ Moyenne

La connexion est jugée bonne dans plus de 90 % des cas par les régulateurs d'urgences sanitaires.

Plus-value pour la communication (appréciation de l'appelant)



La connexion vidéo vous a aidé à communiquer avec le régulateur

■ Énormément ■ Non ■ Un peu

La très grande majorité des appelants estime que la vidéo facilite la transmission des informations.





**OCVS**

organisation cantonale  
valaisanne des secours

**KWRO**

kantonale walliser  
rettungsorganisation

144

Pour tous renseignements complémentaires sur l'OCVS  
et le concept INSTANT VIEW :

- Dr Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'OCVS,  
tél. 079 707 16 88.
- Alexandre Briguet, chef du service opérationnel de  
l'OCVS et responsable de la centrale d'engagement  
du 144, tél. 078 658 11 43.
- Communiqué de presse et photos libres de droits  
disponibles sur le site de l'OCVS :

[www.ocvs.ch/fr/medias/](http://www.ocvs.ch/fr/medias/)

